



APPEL A CANDIDATURE

MISE EN PLACE ET GESTION DE PERMANENCES D'ACCUEIL A LA CITE AUDACIEUSE

Intention :

En 2020, avec l'ouverture de la Cité Audacieuse, lieu mis en place par la Fondation des Femmes avec le soutien de la Mairie de Paris, dédié au rayonnement des droits des femmes à Paris et à l'accueil d'associations et d'événements dédié.e.s à ces questions, l'Union Régionale Solidarité Femmes - IDF coordonne pour la Cité Audacieuse un dispositif d'accueil et de réorientation de victimes de violences.

Ce dispositif est animé par plusieurs associations spécialisées. L'objectif de ce dispositif est de permettre à des associations parisiennes à visée féministe et spécialisées sur de l'accueil de publics (que ce soit sur l'accompagnement psy, social ou juridique de femmes et enfants victimes de toutes formes de violences masculines, comme sur d'autres problématiques telles que la parentalité, la santé, l'emploi, etc.) de mettre en place des rendez-vous d'accueil et de suivi et/ou des groupes de paroles. C'est aussi un dispositif qui est pensé pour réorienter des femmes et d'autres victimes qui viendraient chercher des informations pour bénéficier d'une aide ou d'un soutien, au niveau de l'Île-de-France.

Aujourd'hui, plusieurs associations expertes de l'accompagnement de victimes bénéficient de ce dispositif et accueillent leurs publics au sein de la Cité Audacieuse. L'élaboration de ce projet fait suite à différents constats :

- La question des moyens financiers : les associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement de femmes (victimes de violences ou non) ont beaucoup de difficultés à rémunérer leur travail et leur expertise, et ainsi, à pouvoir pérenniser leurs actions,
- La question des moyens matériels : les grandes difficultés qu'ont ces structures ou collectifs à trouver des locaux adéquats pour recevoir du public dans de bonnes conditions.

La Cité Audacieuse et la Fondation des Femmes qui l'anime, ainsi que son partenaire l'Union Régionale Solidarité Femmes - IDF souhaitent renforcer l'accès de cet espace de permanence auprès d'associations franciliennes qui souhaitent développer leur activité à Paris et qui rentreraient dans nos valeurs d'accueil.

Les associations sélectionnées dans cet appel à projet bénéficieront d'une double dotation :

1. La mise à disposition d'une salle de permanence accessible PMR au sein de la Cité, un jour par semaine (les jours pour le moment disponibles sont le jeudi jusqu'à 15h, le vendredi et le samedi),
2. Une dotation de 24€ par heure pour indemniser l'association et l'aider à pérenniser la permanence.



Critères d'éligibilité :

- **NON LUCRATIF** : Cet appel à candidatures est uniquement destiné à des projets portés par des associations, loi 1901 des fondations, des ONG, ou toute autre structure à but non lucratif.
- Ne peuvent se positionner sur ce projet que des structures dont la mission est exclusivement dédiée à la promotion des droits des femmes (promotion de l'égalité femmes-hommes, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, développement de la santé des femmes, etc.), et pouvant être en lien avec d'autres formes de discriminations (racistes, LGBTphobes, validistes, etc.). Ainsi, ne peuvent pas candidater des structures plus généralistes dont une partie de leur activité est dédiée à cette mission.
- **ACCUEIL DE PUBLIC** : cet appel à candidature ne retiendra que les projets prévoyant de l'accueil de public, en entretiens individuels¹.
- **ILE-DE-FRANCE** : ce projet s'adresse à des associations franciliennes, dont l'articulation des déplacements entre le siège/locaux et la Cité Audacieuse est accessible.
- Il est possible de présenter un projet en partenariat avec d'autres associations, en précisant les modalités de fonctionnement.
- Cet appel à candidatures s'adresse à la fois à des structures/projets déjà existants ou à des créations de projets.
- Cet appel à candidatures ne vise pas à accueillir des projets non-associatifs ou individuels, les projets ayant un but promotionnel ou publicitaire, les associations à caractère religieux ou affiliées à un parti politique.

¹ Dans le cadre de cet appel à candidatures, les groupes de paroles ne sont pas retenus. En revanche, la mise en place de groupes de paroles est possible à la Cité Audacieuse, de manière non rémunérée. Pour cela, merci de faire part de votre demande à Léa Arguel, la coordinatrice de l'URSF IDF à l'adresse suivante : coordination@solidaritefemmes-idf.com



Critères et qualité des demandes :

- Identification claire des bénéficiaires (directes et indirectes) et de leur profil.
- Impact du projet et intérêt pour le bien commun.
- Degré d'innovation : il sera accordé une attention particulière aux projets innovants se saisissant de nouvelles problématiques et de nouveaux outils afin de toujours mieux agir pour les droits des femmes. Cela ne signifie pas forcément un nouveau projet, il est possible de démontrer le degré d'innovation d'un projet déjà existant et s'adaptant à la situation actuelle.
- Suivi et évaluation : dans une démarche de transparence, il nous est important de pouvoir suivre et évaluer la mise en œuvre et le succès d'un projet et ainsi de pouvoir communiquer clairement à nos financeurs sur les projets sélectionnés.
Des objectifs et indicateurs concernant le public accueilli et de résultats efficaces et pertinents sont donc indispensables.
- Modèle économique stable et adapté au projet : un budget sera demandé afin de s'assurer de la pérennité de l'activité au sein de la Cité Audacieuse.
- Cohérence et complémentarité par rapport aux actions et aux valeurs de l'URSF IDF et de la Fondation des Femmes :
Les structures/collectifs sélectionné.e.s sur cet appel à candidatures le seront sur un projet identifié, et devront respecter des valeurs concernant l'accueil de leur public, notamment sur la question de la prise en charge des victimes de violences. En accord avec les valeurs portées par le réseau Solidarité Femmes, devra être respecté l'inconditionnalité dans l'accueil : chaque personne qui se présente est reçue en respect avec sa condition en tant qu'individu.
- Travail en partenariat : la coopération entre associations et autres acteurs.rices sociaux.ales est cruciale pour l'URSF IDF ; une attention particulière sera portée à l'ancrage du projet dans l'écosystème associatif.



Calendrier :

Appel à candidatures du 26 novembre au 31 décembre 2021.

Processus de sélection du 3 janvier au 14 janvier 2022.

Choix des projets : 17 janvier 2022

Résultats : 18-19 janvier 2022

Déposer une demande :

Merci de remplir le formulaire de candidature pour la présélection :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScIBFeQz6Sas6baXn-mNWA9PYMKbzZjo3jkFjdPtXpwfF6IQw/viewform?usp=sf_link

Pour toute question, merci d'écrire à Léa Arguel, coordinatrice de l'URSF IDF, à l'adresse suivante :

coordination@solidaritefemmes-idf.com